

Demande d'autorisation de voirie sur le Domaine Routier Départemental

(1)

Réservé à l'administration

N° dossier :

Arrivé le :

Complet le :

La demande doit être dressée en 2 exemplaires dans les 2 mois avant la date prévue pour l'ouverture du chantier (15 jours pour les branchements).

En l'absence de réponse, le demandeur ne peut se prévaloir d'un accord tacite.

La demande ne pourra être traitée que sur présentation d'un dossier complet.

DEMANDEUR (= bénéficiaire de la future autorisation, susceptible d'acquitter une redevance annuelle au profit du Département)

MAITRE D'OUVRAGE

CONCESSIONNAIRE/EXPLOITANT DE RESEAU

PARTICULIER

Nom : **Prénom** :

Ou

Dénomination société : Représentée par :

Adresse : Numéro : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Fax : Mel :

NATURE DE LA DEMANDE :

<input type="checkbox"/> Gaz	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression d'ouvrages <input type="checkbox"/> Pose, reprise, suppression de branchements <input type="checkbox"/> Travaux sur coffrets <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant	<input type="checkbox"/> Produits chimiques liquides, liquéfiés autres que le gaz	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression d'ouvrages <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant
<input type="checkbox"/> Electricité	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression d'ouvrages (pylônes, piliers, poteaux, transformateurs, ...) <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression de branchements (y compris coffrets) <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant	<input type="checkbox"/> Hydrocarbures	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de pipelines <input type="checkbox"/> Station essence à débit simple <input type="checkbox"/> Station essence à débit double <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression d'ouvrages (citernes, ...) <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant
<input type="checkbox"/> Eau – Assainissement	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau et ouvrages publics <input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau privé <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression d'ouvrages privés (bassins, pompes, ...) <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression de branchements (y compris regards de comptage) <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant	<input type="checkbox"/> Télécommunications	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau souterrain <input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau aérien <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression de stations radio-électriques <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression d'ouvrages autres que stations radio-électriques (shelters, centraux, armoires, ...) <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression de branchements
<input type="checkbox"/> Chauffage urbain	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau public <input type="checkbox"/> Mise en place, suppression de branchements <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant	<input type="checkbox"/> Ouvrages (hors réseaux)	<input type="checkbox"/> Création, modification, suppression d'ouvrages surplombant le DP <input type="checkbox"/> Création, modification, suppression d'ouvrages occupant le sol du DP
<input type="checkbox"/> Eclairage public	<input type="checkbox"/> Mise en place, renforcement, suppression de réseau <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant	<input type="checkbox"/> Voies ferrées	<input type="checkbox"/> Création, suppression de voies privées <input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant
<input type="checkbox"/> Accès	<input type="checkbox"/> Mise en place, modification, suppression d'accès	<input type="checkbox"/> Drainage	<input type="checkbox"/> Mise en place, suppression de réseau y compris déversements
<input type="checkbox"/> Stationnement	<input type="checkbox"/> Terrasses <input type="checkbox"/> Autres que terrasses	<input type="checkbox"/> Terrains	<input type="checkbox"/> Usage agricole <input type="checkbox"/> Autres utilisations

Nota : en cas de travaux en limite du Domaine Public Routier, une demande complémentaire d'arrêté d'alignement doit être déposée auprès de l'Unité Territoriale Routière (UTR) concernée (2)

(1) Toute occupation et travaux afférents à l'occupation sont soumis à autorisation préalable (permission de voirie, accord technique, permis de stationnement)

(2) Pour connaître l'Unité Territoriale Routière (UTR) concernée, consulter le site www.cg57.fr rubrique Vivre la Moselle>Mobilité>Routes>Entretien, exploitation et gestion du domaine public routier.

LOCALISATION DU SITE CONCERNE PAR LA DEMANDE (2) :

Route Départementale (3a) : D..... ..PR début (3b) : + PR fin (3c) : +

Adresse : Numéro : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Lieu-dit :

En agglomération Hors agglomération

Autres éléments permettant la localisation :

○ Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) :

○

EN CAS DE TRAVAUX :

Date prévisionnelle de début : Date prévisionnelle de fin :

Entreprise intervenant

Représenté par : Tel portable

Adresse : Numéro : Nom de la voie :

Code postal : Localité Pays :

Téléphone Fax : Mel :

Descriptif sommaire des travaux (y compris ouvrages implantés)

.....

.....

.....

Les travaux impactent –ils ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> la chaussée | <input type="checkbox"/> les trottoirs ou accotements |
| <input type="checkbox"/> par tranchée longitudinale de mètres | <input type="checkbox"/> par tranchée longitudinale de mètres |
| <input type="checkbox"/> par tranchée transversale de mètres | <input type="checkbox"/> par tranchée transversale de mètres |
| <input type="checkbox"/> par fonçage ou forage de mètres | <input type="checkbox"/> par fonçage ou forage de mètres |
| <input type="checkbox"/> en surplomb du Domaine Public de mètres | <input type="checkbox"/> en surplomb du Domaine Public de mètres |

La présente demande d'autorisation de voirie ne dispense pas l'entreprise intervenant des démarches administratives, en matière de protection de réseaux existants (DT/DICT) et de gestion de la circulation (arrêté de circulation).

PIECES A FOURNIR (EN 2 EXEMPLAIRES)

A toute demande :

- La présente demande dûment complétée et signée, revêtue du visa du maire en agglomération
- un plan de situation et de délimitation de l'occupation, exploitable permettant de la situer par rapport à un repère connu (panneau d'agglomération, site remarquable, pas de porte, N° RD + borne la plus proche, carrefour, pont, etc...)
- si besoin une photo du site commentée ou localisation à partir de plans ou photos aériennes disponibles sur Internet
- une notice sur les contraintes prévisibles de sécurité et pérennité de la circulation

Branchement individuel / intervention sur réseau existant

- un plan d'exécution adapté mentionnant la profondeur du réseau

Autres (sauf stationnement)

1. une fiche descriptive des travaux
2. un dossier d'exécution adapté à la lisibilité du projet qui précisera notamment :
 - a) le plan des réseaux existants dans la chaussée
 - b) la profondeur du réseau projeté
 - c) le profil en long et le tracé en plan
 - d) le profil en travers avec le réseau à poser
 - e) la nature et l'épaisseur des matériaux employés

En cas de réalisation de tranchées communes pour plusieurs réseaux dépendant de maîtres d'ouvrages différents, la demande d'autorisation de voirie sera adressée par le Maître d'Ouvrage mandataire assurant la réalisation de la tranchée et la pose des réseaux. Cette demande générale sera accompagnée des demandes de chaque exploitant de réseau présent dans la fouille commune.

(3) : Le présent formulaire n'est utilisable que pour les **Routes Départementales** :

(3a) - pour trouver la référence de la route, reportez-vous aux bornes à proximité

(3b) – PR : point repère routier de début de l'occupation (mentionné sur la borne)

+ distance en mètres entre la borne et le début de l'occupation (mesurée dans le sens des PR croissants)

(Le PR est mentionné en dessous de la route sur les bornes soit 7 dans l'illustration ci-contre)

(3c) – PR : point repère routier de fin de l'occupation (mentionné sur la borne)

+ distance en mètres entre la borne et la fin de l'occupation



ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie Date
exacts les renseignements qui y sont contenus. Signature et cachet :

TRANSMISSION

Demande d'autorisation située toute ou partie en agglomération	1) Demande à déposer à la mairie du lieu de l'occupation 2) Avis du maire : <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable (joindre une note exposant les réserves) Cachet, date et signature du maire 3) Transmission par la mairie à l'UTR concernée (2)
Demande d'autorisation située entièrement hors agglomération	Demande à transmettre à l'UTR concernée (2)

UTR de BITCHE

19 rue du Général Stuhl
57230 BITCHE
Tél. : 03.87.35.03.90
Fax : 03.87.35.03.99
utr.bitche@cg57.fr

UTR de BOULAY

12 rue du Général de Rascas
57220 BOULAY
Tél. : 03.87.78.06.80
Fax : 03.87.78.06.89
utr.boulay@cg57.fr

UTR de DIEUZE

83 rue Lapointe
57260 DIEUZE
Tél. : 03.87.05.01.60
Fax : 03.87.05.01.61
utr.dieuze@cg57.fr

UTR de FAULQUEMONT

42 rue de la Gare
57380 FAULQUEMONT
Tél. : 03.87.78.06.10
Fax : 03.87.78.06.29
utr.faulquemont@cg57.fr

UTR de METZ

17 quai Paul Wiltzer –
BP 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél. : 03.87.34.76.79
Fax : 03.87.34.76.07
utr.metz@cg57.fr

UTR de SAINT-AVOLD

Maison du Département
16 rue du Lac – BP 20099
57503 SAINT-AVOLD
CEDEX
Tél. : 03.87.21.53.50
Fax : 03.87.21.53.49
utr.saintavold@cg57.fr

UTR de SARREBOURG

32 rue de Lunéville –
BP 80429
57404 SARREBOURG
CEDEX
Tél. : 03.87.78.05.40
Fax : 03.87.78.05.39
utr.sarrebourg@cg57.fr

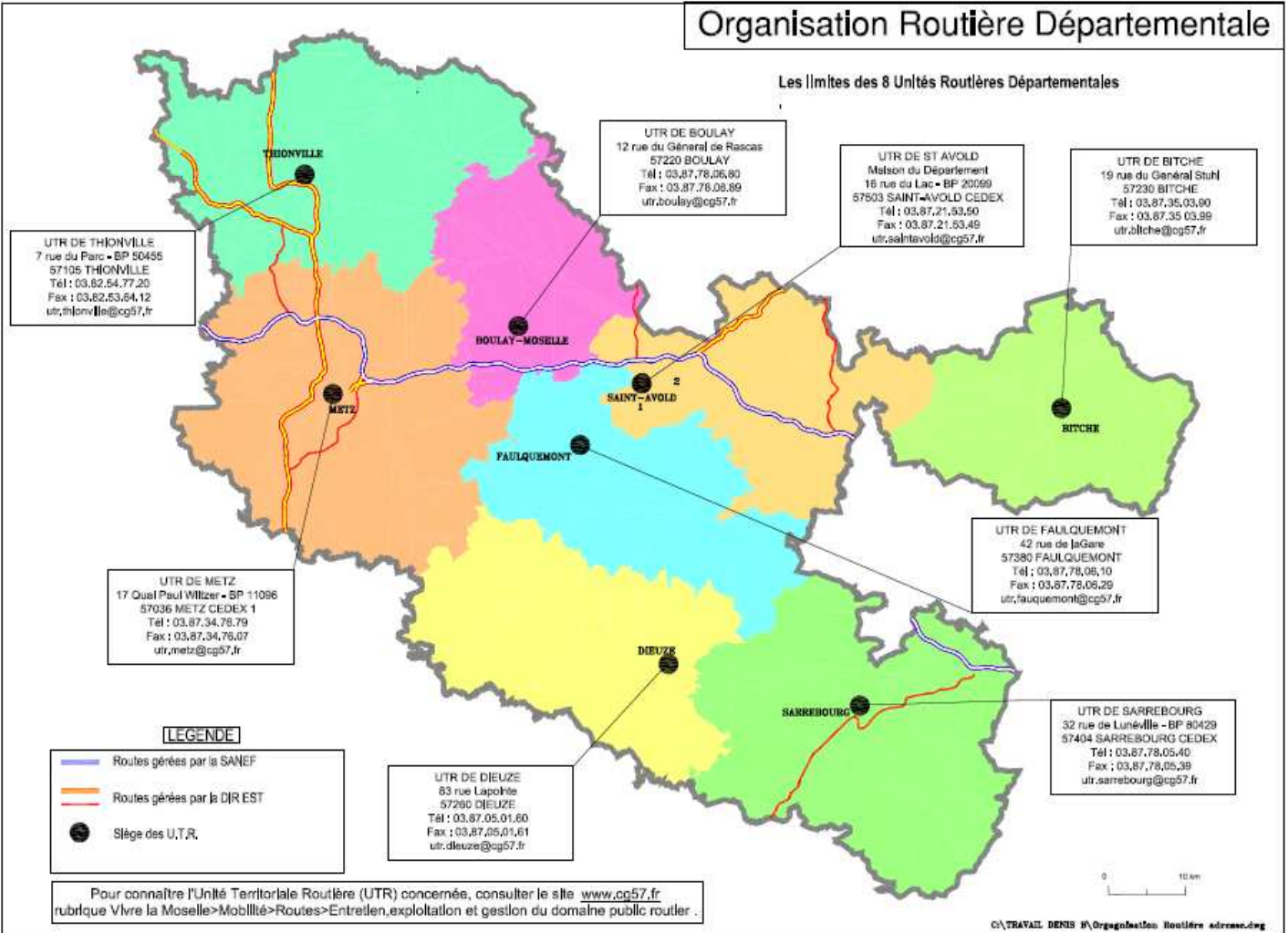
UTR de THIONVILLE

7 rue du parc
BP 50455
57105 THIONVILLE
Tél. : 03.82.54.77.20
Fax : 03.82.53.64.12
utr.thionville@cg57.fr

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de l'UTR gestionnaire du dossier.

Organisation Routière Départementale

Les limites des 8 Unités Routières Départementales



C:\TRAVAIL DENIS\F\Organisation Routière adresse.dwg